

## Description générale

### TITRE

**La conférence de presse**

### OBJECTIFS

#### Objectifs d'enseignement

- Démontrer les différences entre les idéologies politiques
- Démontrer le principe de division des pouvoirs
- Expliquer le régime parlementaire canadien
- Présenter les relations existant entre les médias et les politiciens

#### Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître les différentes idéologies politiques et les mettre en application
- Comprendre et appliquer le principe de division des pouvoirs
- Se familiariser avec l'actualité politique
- Connaitre le fonctionnement du régime parlementaire canadien
- Décrire les relations entre les médias et les politiciens

### RÉSUMÉ

Dans le cadre d'un des cours portant sur la politique canadienne ou québécoise, les étudiantes et les étudiants participent à une simulation en ligne permettant de mettre en pratique certains concepts vus en classe (parlementarisme, gouvernement responsable, démocratie, idéologies, médias, etc.). Il s'agit d'un jeu de rôle virtuel où ils personnifient des politiciens ou des journalistes interagissant ensemble sur un forum de discussion.



Plus spécifiquement, les étudiantes et les étudiants jouent le rôle de députés, de ministres et de journalistes participant à des conférences de presse, en posant des questions ou en répondant, selon le cas. Le tout se fait en ligne et en dehors des heures de classe. Des consignes d'évaluation sont également fournies.

Nous recommandons que l'enseignante ou l'enseignant utilise les forums de discussion de la plateforme Moodle qui est disponible dans presque tous les cégeps. Il doit demander un espace dans cette plateforme à son conseiller pédagogique TIC, et y configurer des forums pour faire l'activité. Son conseiller pourra aussi l'aider à cet effet. Si l'enseignante ou l'enseignant ne veut pas utiliser Moodle, il peut utiliser un site de forum sur le Web. Un site de forum populaire est [phpBB](#) (en anglais).

## DURÉE

---

La simulation dure de trois à quatre heures, réparties en deux moments au courant de la session, et l'enseignante ou l'enseignant y consacre entre une et deux heures par semaine.

## HABILETÉS TECHNOLOGIQUES REQUISES

---

### Pour l'enseignante ou l'enseignant et pour les étudiantes et les étudiants

Connaissances informatiques de base

## MATÉRIEL REQUIS

---

### Pour l'enseignante ou l'enseignant et pour les étudiantes et les étudiants

Accès à Internet

## AVANTAGES LIÉS À L'UTILISATION DES TIC

---

### Pour l'enseignante ou l'enseignant

L'utilisation d'un environnement virtuel pour procéder à des simulations permet de libérer du temps en classe, mais également de mieux voir l'évolution des apprentissages des étudiantes et des étudiants, puisque cet environnement laisse des traces. Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant peut mieux détecter les difficultés, au besoin, et ainsi procéder aux interventions appropriées. Cela lui permet de se positionner en accompagnement des étudiantes et des étudiants et place ceux-ci au cœur des apprentissages.



### **Pour les étudiantes et les étudiants**

L'environnement virtuel, utilisant une approche asynchrone, permet aux étudiantes et aux étudiants de prendre le temps nécessaire pour effectuer une recherche documentaire de qualité et facilite la participation des plus timides. De plus, il favorise la collaboration entre les étudiantes et les étudiants, en mettant à leur disposition une plateforme pour échanger entre eux.

Comme dans le cas de la personne enseignante, les étudiantes et les étudiants peuvent voir le travail effectué par leurs collègues grâce aux traces laissées, ce qui facilite pour eux aussi la gestion des travaux d'équipe.

Finalement, la simulation permet de mettre en pratique différentes notions politiques, en plus d'être en contact avec l'actualité politique.

## **PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE PRÉALABLE**

---

### **Pour l'enseignante ou l'enseignant**

Expliquer le régime parlementaire, et les médias en tant qu'acteurs politiques

### **Pour les étudiantes et les étudiants**

Faire les lectures recommandées

Prendre des notes personnelles en classe

Poser des questions au besoin

Procéder à une recherche documentaire sur le thème choisi

## **PRÉPARATION TECHNIQUE PRÉALABLE**

---

### **Pour l'enseignante ou l'enseignant**

Configurer un forum de discussion public ou privé (forum d'équipe) dans la plateforme Moodle ou dans un site de forum en ligne comme [phpBB](#)

Fournir l'adresse Web (l'URL) de l'espace Moodle ou du site de forum en ligne et s'assurer que les étudiantes et les étudiants y ont accès à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe

### **Pour les étudiantes et les étudiants**

Avoir un accès Internet pour accéder aux forums de discussion

Savoir comment rédiger leurs commentaires dans les forums de discussion



# Déroulement pas à pas

## ÉTAPE 1

---

± 15 minutes

### Création des partis politiques

Au début de la session, lors de l'explication de la présente activité, l'enseignante ou l'enseignant divise le groupe-cours en trois : deux partis politiques de force égale et un groupe constitué de journalistes. Plus spécifiquement, elle ou il décide d'abord si la simulation en sera une de politique provinciale ou fédérale, puis répartit aléatoirement le groupe-cours entre les deux principaux partis politiques représentés à la Chambre des communes ou à l'Assemblée nationale, selon le cas, le tiers du groupe-cours restant représentant alors les journalistes.

## ÉTAPE 2

---

± 30 minutes

### Attribution des rôles et publication du calendrier

Ensuite, les participantes et les participants se font attribuer aléatoirement un poste de ministre, de porte-parole ou de journaliste, selon le scénario retenu (politique fédérale ou politique provinciale) – voir l'annexe 1. Il faut s'assurer que chaque ministre a son homologue de l'opposition.

Selon le nombre de personnes dans le groupe, certains ministères pourraient ne pas être attirés ou être scindés en deux, selon le cas. De plus, afin de simplifier la simulation, il n'y a pas de poste de chef de parti.

C'est aussi à cette étape que l'enseignante ou l'enseignant publie un calendrier de la session indiquant clairement à quelles dates les diverses interventions des étudiantes et des étudiants seront exigées. Voir l'annexe 2.

## ÉTAPE 3

---

### En continu tout au long de la session

*L'enseignante ou l'enseignant consacre de 1 à 2 heures chaque semaine à cette activité.*

*La personne jouant le rôle de politicien (ministre ou porte-parole) consacre de 2 à 3 heures à la rédaction de son énoncé, puis environ 1 heure à rédiger les réponses. Le tout pour un total de 3 à 4 heures.*

*La personne jouant le rôle de journaliste consacre de 1,5 à 2 heures pour rédiger les questions, et ce, à deux reprises au courant de la session, pour un total de 3 à 4 heures.*



Chaque semaine, une personne ministre et son homologue porte-parole doivent publier un énoncé de prise de position sur un même enjeu de politique publique, puis deux journalistes doivent leur poser des questions. Ainsi, une personne ministre et une personne porte-parole ne participent qu'une seule fois à la conférence de presse, tandis que chaque journaliste y participe à deux reprises.

### **Dépôt des énoncés**

Les énoncés des ministres et des porte-paroles doivent décrire clairement une action publique qui devrait être mise de l'avant par le gouvernement, en démontrant également en quoi cette action correspond à l'idéologie du parti. La personne ministre et la personne porte-parole doivent donc se concerter afin de choisir le même thème (avec des prises de position différentes). De plus, chaque énoncé doit inclure deux statistiques pertinentes et bien utilisées en lien avec le sujet, de même que leur source. L'énoncé comporte de 240 à 480 mots et il est publié sur le forum de discussion.

### **Questions des journalistes**

Au maximum une semaine après que les deux énoncés soient publiés, deux journalistes posent des questions au ministre et au porte-parole sur ces prises de position. Concrètement, chaque journaliste pose un total de 4 questions (2 au ministre et 2 au porte-parole), les questions servant à approfondir la compréhension des propositions des politiciennes et des politiciens ou à faire ressortir des contradictions ou des imprécisions de ceux-ci. Les questions se rédigent en 60 à 120 mots chacune. De plus, l'une de ces questions, au choix, doit inclure une statistique pertinente et sa référence. Les journalistes posent toutes leurs questions en un seul bloc et les publient sur le forum de discussion.

### **Réponses des politiciennes et des politiciens**

Au maximum trois jours ouvrables après que les questions ont été posées, les politiciennes et les politiciens doivent y répondre. Pour ce faire, ils écrivent leurs réponses sur le forum de discussion. Chaque réponse comprend entre 50 et 120 mots.

### **Quelques précisions**

Afin de simplifier le calendrier, l'enseignante ou l'enseignant peut, à titre d'exemple, exiger que les énoncés soient publiés chaque lundi, les questions les lundis d'après et les réponses les jeudis suivants.

Évidemment, chaque intervention doit respecter le langage parlementaire ou journalistique, selon le cas.

*Voir l'annexe 3 pour les grilles d'évaluation.*

## Pour plus de renseignements

---

### AUTEUR

---

Mathieu Bélanger

Établissement : Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Adresse électronique : [mathieu.belanger@cegep-lanaudiere.qc.ca](mailto:mathieu.belanger@cegep-lanaudiere.qc.ca)

### RÉFÉRENCES

---

ANCTIL, Dave, et Benoît DUBREUIL (2008). *Introduction à la science politique : Idées, concepts et régimes*, Anjou, Les Éditions CEC.

BOUDREAU, Philippe, et Claude PERRON (2011). *Lexique de science politique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Chenelière Éducation.

PAINCHAUD, Marcel (2007). *Introduction à la vie politique*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Chenelière Éducation.

SHIVELY, W. Phillips, et Jules-Pascal VENNE (2008). *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.



## ■ Annexe 1

# Rôles à attribuer aux étudiants

### POLITICIENS POUR LA POLITIQUE FÉDÉRALE

---

Ministre/Porte-parole des Finances et Présidence du Conseil du trésor  
Ministre/Porte-parole de la Justice et de la Sécurité publique  
Ministre/Porte-parole de la Défense nationale  
Ministre/Porte-parole du Développement économique  
Ministre/Porte-parole des Affaires étrangères  
Ministre/Porte-parole de la Citoyenneté et de l'Immigration  
Ministre/Porte-parole de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, des Pêches et des Océans  
Ministre/Porte-parole de la Culture  
Ministre/Porte-parole des Transports et de l'Infrastructure  
Ministre/Porte-parole de la Santé et de l'Environnement  
Ministre/Porte-parole du Développement social  
Ministre/Porte-parole des Affaires autochtones  
Ministre/Porte-parole des Ressources naturelles  
Ministre/Porte-parole des Affaires intergouvernementales  
Ministre/Porte-parole de la Condition féminine

### POLITICIENS POUR LA POLITIQUE PROVINCIALE

---

Ministre/Porte-parole des Finances et Présidence du Conseil du trésor  
Ministre/Porte-parole de la Justice et de la Sécurité publique  
Ministre/Porte-parole de la Santé et des Services sociaux  
Ministre/Porte-parole de l'Éducation  
Ministre/Porte-parole du Développement économique  
Ministre/Porte-parole des Transports

Ministre/Porte-parole de l'Environnement

Ministre/Porte-parole de l'Immigration, des Communautés culturelles et des Affaires autochtones

Ministre/Porte-parole des Relations internationales

Ministre/Porte-parole des Affaires municipales

Ministre/Porte-parole du Travail et de la Solidarité sociale

Ministre/Porte-parole des Ressources naturelles et de la Faune

Ministre/Porte-parole de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministre/Porte-parole du Tourisme et de la Culture

Ministre/Porte-parole de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

## JOURNALISTES

---

Les journalistes, eux, représentent tous le même « média » et sont donc en égalité les uns avec les autres.





## Annexe 2

### Exemple de calendrier

Semaine de publication de l'énoncé	Ministre et porte-parole [indiquez les noms des personnes concernées]	Semaine pour publier les questions	Journalistes [indiquez les noms des personnes concernées]	Semaine pour répondre aux questions	Ministre et porte-parole [indiquez les noms des personnes concernées]
3 [Insérez les dates exactes]	Ministre #1 Porte-parole #1	4 [Insérez les dates exactes]	#1 et #2	4 [Insérez les dates exactes]	Ministre #1 Porte-parole #1
4 [Insérez les dates exactes]	Ministre #2 Porte-parole #2	5 [Insérez les dates exactes]	#3 et #4	5 [Insérez les dates exactes]	Ministre #2 Porte-parole #2
5 [Insérez les dates exactes]	Ministre #3 Porte-parole #3	6 [Insérez les dates exactes]	#5 et #6	6 [Insérez les dates exactes]	Ministre #3 Porte-parole #3
6 [Insérez les dates exactes]	Ministre #4 Porte-parole #4	7 [Insérez les dates exactes]	#7 et #8	7 [Insérez les dates exactes]	Ministre #4 Porte-parole #4
7 [Insérez les dates exactes]	Ministre #5 Porte-parole #5	8 [Insérez les dates exactes]	#9 et #10	8 [Insérez les dates exactes]	Ministre #5 Porte-parole #5
8 [Insérez les dates exactes]	Ministre #6 Porte-parole #6	9 [Insérez les dates exactes]	#1 et #2	9 [Insérez les dates exactes]	Ministre #6 Porte-parole #6
9 [Insérez les dates exactes]	Ministre #7 Porte-parole #7	10 [Insérez les dates exactes]	#3 et #4	10 [Insérez les dates exactes]	Ministre #7 Porte-parole #7
10 [Insérez les dates exactes]	Ministre #8 Porte-parole #8	11 [Insérez les dates exactes]	#5 et #6	11 [Insérez les dates exactes]	Ministre #8 Porte-parole #8
11 [Insérez les dates exactes]	Ministre #9 Porte-parole #9	12 [Insérez les dates exactes]	#7 et #8	12 [Insérez les dates exactes]	Ministre #9 Porte-parole #9
12 [Insérez les dates exactes]	Ministre #10 Porte-parole #10	13 [Insérez les dates exactes]	#9 et #10	13 [Insérez les dates exactes]	Ministre #10 Porte-parole #10

Évidemment, ce calendrier est présenté à titre indicatif seulement. L'enseignante ou l'enseignant doit ajuster les semaines de participation en fonction des autres éléments composant son calendrier de session (notamment les examens et le nombre de personnes inscrites au cours).

## ■ Annexe 3

# Grilles d'évaluation

L'évaluation se fait sur une base individuelle en fonction des grilles suivantes :

### Évaluation d'une personne ministre ou porte-parole

1.	L'énoncé de l'étudiante ou de l'étudiant :	
	a. Expose clairement la politique publique à mettre en place :	/25
	b. Présente une politique réaliste :	/12
	c. Est fidèle à l'idéologie du parti :	/10
	d. Respecte le langage parlementaire :	/02
	e. Utilise deux statistiques pertinentes :	/12
	f. Respecte les consignes :	/02
	g. Est rédigé dans un bon français :	/-05
	<b>Sous-total :</b>	<b>/63</b>
2.	L'étudiante ou l'étudiant répond à toutes les questions et ses réponses :	
	a. Sont pertinentes pour les questions posées :	/15
	b. Démontrent une maîtrise du dossier :	/12
	c. Sont fidèles à l'idéologie du parti :	/06
	d. Respectent le langage parlementaire :	/02
	e. Respectent les consignes :	/02
	f. Sont rédigées dans un bon français :	/-05
	<b>Sous-total :</b>	<b>/37</b>
	<b>Total :</b>	<b>/100</b>

## Évaluation d'une personne journaliste

1) Première conférence de presse	
a. Les questions permettent de préciser et de compléter l'information :	/15
b. Les questions démontrent une maîtrise du dossier :	/15
c. Les questions sont claires :	/10
d. Une statistique est utilisée de façon pertinente :	/06
e. L'éthique et le langage journalistique sont respectés :	/02
f. Les consignes sont respectées :	/02
g. Pénalité liée au français :	/-05
<b>Sous-total :</b>	<b>/50</b>
2) Deuxième conférence de presse	
a. Les questions permettent de préciser et de compléter l'information :	/15
b. Les questions démontrent une maîtrise du dossier :	/15
c. Les questions sont claires :	/10
d. Une statistique est utilisée de façon pertinente :	/06
e. L'éthique et le langage journalistique sont respectés :	/02
f. Les consignes sont respectées :	/02
g. Pénalité liée au français :	/-05
<b>Sous-total :</b>	<b>/50</b>
<hr/> <b>Total :</b>	<b>/100</b>